



**L I S T E D E S D E L I B E R A T I O N S
D U C O N S E I L M U N I C I P A L
S E A N C E D U 4 N O V E M B R E 2 0 2 5**

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE	24
Présents	20
Absents	4
Votants	23

L'an deux mille vingt-cinq, le quatre du mois de novembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de LOIRON-RUILLÉ dûment convoqué, s'est réuni à la mairie de LOIRON-RUILLÉ, au 13 rue du Docteur Ramé (LOIRON), sous la présidence de Monsieur Bernard BOURGEAIS, Maire.

Conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Mme Aurélie HARDY est élue, à l'unanimité, secrétaire de séance.

<u>N°</u> <u>Délibération</u>	<u>Objet</u>	<u>Décision</u>
D/2025/082	Suppression ou maintien d'un poste d'Adjoint	Approuvée à l'unanimité
D/2025/083	Election du Maire délégué de Ruillé-le-Gravelais	Approuvée à l'unanimité
D/2025/084	Fixation du nombre de Conseillers Municipaux délégués	Approuvée à l'unanimité
D/2025/085	Fixation du montant des indemnités des élus	Approuvée à l'unanimité
D/2025/086	Convention Territoriale Globale : Validation de la convention et autorisation de signature	Approuvée à l'unanimité
D/2025/087	Tarifs publics – Année 2026	Approuvée à l'unanimité
D/2025/088	Convention d'adhésion de groupement de commande de l'ENT	Approuvée à l'unanimité
D/2025/089	Exonération de loyer – Appartement 2 rue de la Forge	Approuvée à l'unanimité
D/2025/090	Emploi permanent – Suppression de poste	Approuvée à l'unanimité
D/2025/091	Emploi permanent – Suppression de poste	Approuvée à l'unanimité
D/2025/092	Emploi permanent – Suppression de poste	Approuvée à l'unanimité
D/2025/093	Redevance d'occupation du domaine public par Orange	Approuvée à l'unanimité

FAIT A LOIRON-RUILLÉ,
LE MAIRE
BERNARD BOURGEAIS

AFFICHÉ LE : 07/11/2025

